



PLAN SANTE STUDIES



La référence pour les étudiants qui partent dans le monde entier pour un cursus universitaire ou un stage.

Nature du séjour

Etudes ou Stages

Durée maximale du séjour

12 mois

Garanties

Assistance et rapatriement

Frais médicaux

Incidents de voyage

Individuelle accident

Responsabilité civile

Bagages

Résidence de l'assuré

Pays de l'Union Européenne

Limite d'âge des participants

40 ans

Territorialité : Monde entier sauf pays exclus



Prise en charge illimitée et sans franchise des frais médicaux et hospitalisation.
Maintien des prestations si retour temporaire en France.
Responsabilité Civile incluse en cas de dommages corporels ou matériels.
Pratique autorisée de sports dangereux (sauf sports aériens).

PRINCIPALES GARANTIES



Rapatriement sanitaire par les centres d'assistance.
Prise en charge d'un titre de transport A/R et frais de séjour pour un proche, en cas d'hospitalisation.
Mise à disposition de l'assuré d'un titre de transport Retour, en cas de décès d'un parent proche.
Rapatriement du corps en cas de décès.



Prise en charge ou remboursement à 100 % des frais réels, sans limite et sans franchise.
Directement en cas d'hospitalisation.
Au retour de l'assuré et sans intervention de la Sécurité Sociale pour les autres frais de santé.
Maintien des prestations frais médicaux en France en cas de retour temporaire (maximum 30 jours).
Prise en charge des frais d'hospitalisation à concurrence de 1 000 000 € sans franchise.
Remboursement des autres frais médicaux à concurrence de 15 000 € sans franchise.



Avance de fond à concurrence de 500 € en cas de perte ou vol de carte bancaire ou passeport.
Frais d'un homme de loi à concurrence de 3 000 € - Avance de la caution pénale à concurrence de 7 500 €.
Frais de recherche et de secours à concurrence de 5 000 €.

AUTRES GARANTIES



Versement d'un capital de 8 000 € en cas de décès accidentel et 40 000 € en cas d'invalidité.



Dommages corporels jusqu'à 4 500 000 €, dommages matériels jusqu'à 450 000 €, dommages incendie et dégâts des eaux jusqu'à 100 000 €, franchise 80 €.



Vol de bagages en cours de transport aérien à concurrence de 2 000 €, franchise 15 €.

Bien s'assurer pour mieux voyager

*La référence pour les étudiants qui partent dans le monde entier
pour un cursus universitaire ou un stage.*

RENFORTS ET OPTIONS

Renfort du montant de la garantie Bagages

- Remboursement jusqu'à 3 000 € par personne au lieu de 2 000 €.



Activité rémunérée

- Stage ou activité rémunérée de plus de 1 000 € net par mois.

Garantie Annulation « Vol sec »

- Remboursement des frais d'annulation jusqu'à 3 000 €.

TARIFS

Moins de 30 ans :

39 € par mois

Moins de 40 ans :

46 € par mois

Réduction de 30% pour les étudiants affiliés à la CFE (Caisse des Français de l'Étranger).

Réduction de 25% pour les titulaires de la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM), à destination des pays de l'Union Européenne.

Dans les deux cas, notre remboursement s'effectue en complément de la CFE ou de la CEAM.



Renfort Bagages, cotisation forfaitaire :

- 2 500 € au lieu de 2 000 € : 30 €
- 3 000 € au lieu de 2 000 € : 50 €

Renfort activité rémunérée :

19 € par mois.

Option Annulation « Vol sec », cotisation forfaitaire :

- Montant vol 1 000 € : 20 €.
- Montant vol 2 000 € : 40 €.
- Montant vol 3 000 € : 60 €.

MAIS AUSSI...



Pour les universités ou écoles nord-américaines, AVA recommande le PLAN SANTE MASTER qui répond aux exigences de garantie de ces universités ou écoles.